Mairie d'Achères-la-Forêt

Soirée Jeunes – 7 février 2026

Organisée par la mairie d'Achères-l-a-Forêt

BULLETIN D'INSCRIPTION
A renvoyer avant le 02 février

A la Ruche de Candy (Salle des fêtes de la mairie) - de 19h00 à minuit
Jeunes concernés : collégiens ou lycéens Achérois
NOUVEAU : possibilité d'inviter 1 ami(e) d'un village voisin âgé(e) de 12 à 17 ans (participation : 5 euros) - Dans ce cas, merci de faire remplir un bulletin d'inscription et une autorisation parentale.

Nom :
Prénom :
Age :
Scolarisés au collège ou lycée (entourer la bonne réponse)
Adresse :
Téléphone d'un des parents (joignable durant la durée de la soirée) :
Si vous êtes un jeune invité par un Achérois, merci de préciser qui vous invite :

Pièces justificatives obligatoires à déposer en même temps que le bulletin d'inscription :

- Photocopie de la carte d'identité ou passeport
- Autorisation parentale/droit à l'image
- Justificatif de domicile

NB : Il sera demandé au jeune de présenter sa carte d'identité à l'entrée de la soirée

Mairie d'Achères-la-Forêt

Soirée Jeunes – 7 février

Organisée par la mairie d'Achères-la-Forêt

AUTORISATION PARENTALE
pour les mineurs
A joindre au bulletin d'inscription

Je soussigné (e) autorise ma fille/mon fils
à participer à la soirée Jeunes organisée par la mairie d'Achères-la-Forêt, le 7 février 2026 de 19h00 à minuit.

Cocher la bonne case :

- o J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de la soirée
- o Mon enfant rentrera avec un adulte qui émargera une feuille indiquant qu'il ou elle a bien récupéré mon enfant. Préciser le nom de l'adulte :

J'autorise la publication des photos de groupe prises lors de la soirée par un membre de la mairie, sur la page facebook de la mairie, le site internet et/ou le magazine municipal, à l'exclusion de tout autre usage :

- o Oui
- o Non

Fait à

Le

Signature(s) du (des) parent(s) *précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »*